

CONVERSION DE PERMIS TEMPORAIRE (FORMATION)

Pour soumettre votre demande

En ligne

Téléversez votre demande à la section « 6 - TOUTE AUTRE DEMANDE » de la page FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE au bspquebec.ca, en **cliquant ici**.

Par la poste

Faire parvenir ce formulaire et vos documents à l'adresse suivante:
1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2M 2P2.

INFORMATION IMPORTANTE

Ce formulaire s'adresse à un titulaire **d'un permis temporaire valide** obtenu en raison du fait qu'il suivait une **formation** pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent (article 17(1°) du *Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée*).

Le permis temporaire doit être valide au moment de la demande de conversion. À défaut de présenter la demande de conversion avant l'expiration du permis temporaire, le demandeur devra produire une nouvelle demande de permis d'agent et acquitter les frais correspondants.

Attention: Tout titulaire d'un permis temporaire délivré pour une raison autre que la formation (ex: événement particulier, investigation, etc.) doit compléter une demande de permis d'agent régulier (194.001) disponible au bspquebec.ca.

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

L'omission de remplir toutes les sections de ce formulaire ou de soumettre tous les documents et paiement pourra entraîner l'irrecevabilité de votre demande et un retour de vos documents, et/ou un retard important dans le traitement de votre demande.

Cette demande doit inclure tous les documents suivants :

- Formulaire de conversion de permis temporaire (formation) **complet**, dûment **rempli**, **daté** et **signé**.
- Paiement des droits (voir section G pour les modalités de paiement).
- Documents** attestant que vous avez complété la formation pouvant vous qualifier pour la délivrance du permis régulier, conformément à la section E
- Pour une demande en Gardiennage :** copie lisible de votre carte valide de secourisme en milieu de travail (Formation CNESST-16 h).

FORMULAIRE - CONVERSION DE PERMIS TEMPORAIRE (FORMATION)

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom de famille		Prénom	
Date de naissance*	N° de dossier ou N° de permis du BSP		
A A A A M M J J			
Nom de famille de votre mère à la naissance			
Adresse (N° civique et rue)			App.
Ville		Province	Code postal
Téléphone résidentiel	Cellulaire ou autre téléphone		
Adresse courriel			
*Le demandeur doit être âgé d'au moins 18ans pour demander la conversion de son permis temporaire en un permis régulier.			

SECTION B : DEMANDE DE CONVERSION

N° de permis temporaire	Catégorie de permis temporaire
<p>Je demande que mon permis temporaire d'agent de la catégorie et portant le numéro inscrit ci-dessus soit converti en un permis d'agent régulier de cette même catégorie.</p> <p>Pour ce faire, je joins à ma demande :</p> <p><input type="checkbox"/> les documents attestant de la réussite de la formation me qualifiant pour l'obtention du permis (relevé de notes officiel, diplôme, attestation, etc.); et</p> <p><input type="checkbox"/> les frais exigibles (voir les frais et modalités de paiement à la section G).</p>	

SECTION C : EMPLOI ACTUEL* EN SÉCURITÉ PRIVÉE (Joindre une annexe au besoin).

 Non applicable

Nom de l'employeur			
Adresse (N° civique et rue)			Bureau
Ville		Province	Code postal
Téléphone	Poste		
Titre d'emploi			Depuis
			A A A A M M J J
*Il est obligatoire de déclarer tout employeur pour lequel vous exercez des activités de sécurité privée et d'informer le Bureau dans les 30 jours de tout changement ou d'ajout d'employeur, sous peine d'amendes.			

SECTION D : ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont recueillis à des fins d'application de la *Loi sur la sécurité privée* et ne serviront qu'à cette seule fin. Ces renseignements seront accessibles aux seuls employés pour qui ils sont nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions. Ces renseignements peuvent être transmis à des tiers dans les limites reconnues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ou avec le consentement de la personne visée par ces renseignements.

SECTION E : FORMATION (Cochez les cases concernant la catégorie de permis demandée).**GARDIENNAGE**

- J'ai réussi la formation exigée par le Règlement sur la formation, soit le programme de gardiennage en sécurité privée d'une durée d'au moins 70 heures dans un Centre de services scolaires ou une entreprise de formation reconnue par le ministre de la Sécurité publique - **Joindre l'attestation de réussite de la formation ainsi qu'une copie lisible de votre carte valide de secourisme en milieu de travail (Formation CNESST - 16 h).**

INVESTIGATION

- J'ai réussi la formation exigée par le Règlement sur la formation, soit le cours « Initiation aux techniques d'enquête et d'investigation » d'une durée de 135 heures dans un établissement d'enseignement collégial - **Joindre l'attestation de réussite de la formation.**
- Je suis titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques policières, obtenu au cours des cinq (5) dernières années - **Joindre une copie du diplôme et du relevé de notes officiel émis par votre établissement d'enseignement.**
- Je suis titulaire d'un baccalauréat en sécurité et études policières, obtenu au cours des cinq (5) dernières années - **Joindre une copie du diplôme obtenu et du relevé de notes officiel émis par votre établissement d'enseignement.**

SERRURERIE

- J'ai réussi la formation exigée par le Règlement sur la formation, soit le diplôme d'études professionnelles en serrurerie - **Joindre une copie du diplôme et du relevé de notes officiel émis par votre établissement d'enseignement.**

CONVOYAGE DE BIENS DE VALEURS

- J'ai réussi la formation exigée par le Règlement sur la formation, soit la formation sur le maniement des armes à feu et le recours à la force donnée par l'École nationale de police du Québec ou par un moniteur qualifié par elle - **Joindre l'attestation de réussite de la formation.**

SECTION F : DÉCLARATION

AVERTISSEMENT - Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relative à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, pourrait mener au refus de délivrance, ou à la suspension ou la révocation d'un permis d'agent.

Je déclare avoir lu et compris **l'AVERTISSEMENT** énoncé ci-haut.

Je déclare avoir pris connaissance des responsabilités et obligations qui m'incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité privée* et ses règlements.

Notamment, je comprends que les droits sont payables annuellement et je comprends que **mon permis pourrait être révoqué si je ne paie pas ces droits.**

De plus, je m'engage à informer le Bureau de la sécurité privée de tout changement relatif à mon adresse ou mon employeur, et ce, sans délai.

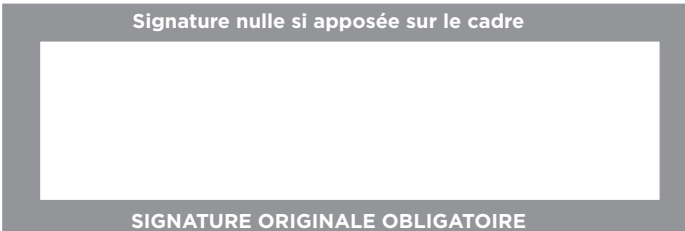
J'autorise le Bureau de la sécurité privée à communiquer avec l'institution de formation que j'ai fréquentée afin de vérifier les renseignements que j'ai fournis au soutien de ma demande, ainsi qu'à obtenir des informations ou documents supplémentaires, le cas échéant.

J'affirme solennellement être le demandeur de la présente demande. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué sans délai au Bureau de la sécurité privée.

En foi de quoi, je signe en date du : | | | | | | |

VOTRE SIGNATURE NE DOIT PAS DÉPASSER LE CADRE INTÉRIEUR

Signature nulle si apposée sur le cadre



SIGNATURE ORIGINALE OBLIGATOIRE

Signature nulle si apposée sur le cadre



SIGNATURE ORIGINALE OBLIGATOIRE



SECTION G : FEUILLE DE PAIEMENT

Nom de famille du demandeur

Prénom du demandeur

DROITS PAYABLES (Tarif en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023)

Droits payables pour la conversion de permis : 28,25 \$ + 1,41 \$ TPS + 2,82 \$ TVQ = **32,48 \$**

Numéro TPS (5 %) : 817788656 Numéro TVQ (9,975 %) : 1216343481

AVIS - En plus des frais de 32,48 \$, des droits annuels devront être payés si la conversion de votre permis temporaire en permis régulier est demandée près d'un (1) an suivant la délivrance de votre permis temporaire, si celui-ci a été renouvelé.

Ces droits annuels, indexés chaque année, sont d'un montant de 81,00 \$ jusqu'au 31 décembre 2023.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les modes de paiement acceptés afin d'effectuer cette transaction sont les suivants :

Carte de paiement :

Mastercard

Mastercard prépayée

American Express

Visa

Visa prépayée

Visa Débit

N° carte

Exp (MM/AA)

N° CVV2*

*N° CVV2: Numéro de sécurité à 3 ou 4 chiffres à l'endos de la carte de crédit.

Nom de famille du titulaire de la carte

Prénom du titulaire de la carte

AUTORISATION - J'autorise le Bureau de la sécurité privée à débiter ma carte du montant requis afin de traiter cette demande.

Signature du titulaire de la carte

Date | A | A | A | A | M | M | J | J |

Téléphone _____

Virement Interac (Destinataire : Bureau de la sécurité privée, Courriel : comptabilite@bspquebec.ca, Question de sécurité : raison pour paiement, Réponse de sécurité : permis, Raison : votre numéro de dossier BSP)

Chèque fait à l'ordre du Bureau de la sécurité privée
(demande produite par la poste seulement - aucun chèque postdaté n'est accepté)

Mandat bancaire ou mandat-poste à l'ordre du Bureau de la sécurité privée
(demande produite par la poste seulement)